

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

14 janvier 2019

Bonne année 2019 !



Chers lecteurs,

Je vous présente mes meilleurs vœux ainsi que ceux de mon équipe pour cette nouvelle année.

2018 n'a pas fait exception à la règle et une nouvelle fois encore vous avez été toujours plus nombreux à me lire : 2 932 visites par mois ont été enregistrées, soit une augmentation de 20% par rapport à 2017 et un triplement du nombre de visites comptabilisées en moyenne chaque mois depuis le lancement de mon Journal de bord

en 2014.

2018 s'est achevée par mon renouvellement dans mes fonctions de Médiateur de l'AMF pour un nouveau mandat de 3 ans, soit autant de futurs dossiers du mois et de leçons à tirer que j'aurai plaisir à partager avec vous et ce, dès le mois prochain !

Marielle Cohen-Branche



SUR LE MÊME THÈME

MISE EN GARDE

PROTECTION DE L'ÉPARGNE

19 mai 2022

L'AMF et l'ACPR
mettent en garde le
public à l'encontre
d'offres de trading
Forex non autorisées
d'Omega Pro Ltd



LETTRE DE L'OBSERVATOIRE

COMMERCIALISATION

04 avril 2022

Lettre de
l'Observatoire de
l'épargne de l'AMF -
N°48 - Avril 2022



MISE EN GARDE

PROTECTION DE L'ÉPARGNE

30 mars 2022

L'AMF et l'ACPR
mettent en garde le
public contre les
activités de plusieurs
acteurs qui proposent
en France des
investissements sur le
Forex et sur des
produits dérivés sur...



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact :
Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris
Cedex 02

